

## Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du RPI 79

Le mardi 7 novembre 2017 s'est tenue à la salle des mariages de la mairie de Verchocq la réunion du conseil d'école.

### **Présents :**

- Madame la déléguée départementale de l'Education nationale école de Rollez-Verchocq : Mme Lion Monique
- Madame la déléguée départementale de l'Education nationale école d'Herly : Mme Desacy Roselyne
- Monsieur le Maire de Avesnes : Mr Randoux Guy
- Monsieur le Maire d'Herly : Mr Peron Alain
- Monsieur le Maire de Rumilly : Mr Talleux Jean-Marie
- Monsieur le Maire de Verchocq : Mr Nempont Josse
- Mme Specque Séverine, déléguée des parents d'élèves
- Madame Théry Sandra, déléguée des parents d'élèves
- Madame Lecerf Jenny, déléguée des parents d'élèves
- Monsieur Leduc Cédric, délégué des parents d'élèves
- Madame Masset Elyssa-Belle, déléguée des parents d'élèves
- Mme Lavogez Marie, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Mr Wibail Sylvain, enseignant
- Mme Cléton Sylvie, enseignante
- Mme Lavogez Catherine, enseignante
- Mme Lefebvre, enseignante et directrice
- Mme Adams Sophie, enseignante

### **Excusés :**

- Mme Blin Estelle, Inspectrice de l'Education Nationale circonscription d'Hesdin
- Mme Debacker Amélie, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Mme Dominique Duhaut, enseignante
- Mme Dondeau Aurélie, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Mme Huyghe Annabelle, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Monsieur le délégué départemental de l'Education nationale école de Verchocq : Mr Verroust Gérard
- Monsieur le délégué départemental de l'Education nationale école de Rumilly : Mr Delplanque Gérard

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Installation du conseil d'école, résultats des élections représentants parents d'élèves
- 2. Règlement intérieur, modifications : nouveaux horaires, les annexes (la charte de la laïcité, charte des usages d'internet et charte du remplaçant)
- 3. Exercices de sécurité : incendie et PPMS (risques majeurs et attentat intrusion)
- 4. Information sur l'organisation pédagogique
- 5. Projet d'école, projet de circonscription (écoles numériques, innovantes et ruralité)
- 6. Bilan financier, activités au profit des coopératives (fêtes, calendriers, photos)
- 7. Noël des élèves
- 8. Garderie
- 9. Questions diverses :

*Secrétaire de séance : Elissa-Belle Masset*

*La séance s'ouvre par l'approbation du compte rendu du conseil d'école du 13 juin 2017.*

### **1. Installation du Conseil, résultats des élections**

La présidente présente les différents membres du Conseil et précise le déroulement des élections :

Les élections ont eu lieu le 13/10/2017.

131 électeurs inscrits, 72 votants, 61 suffrages exprimés. (54,96 % de participation, en baisse par rapport à l'année dernière)

- Titulaires élus : Mmes Specque, Théry, Lecerf, Masset et Mr Leduc
- Suppléants : Mmes Debacker, Dondeau, Huyghe et Lavogez

### **Fonctionnement et attributions du Conseil d'École**

La présidente du Conseil d'École (directrice de l'École) rappelle les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil d'École notamment :

- voter le règlement intérieur de l'École,
- rendre un avis et présenter toutes suggestions sur le fonctionnement de l'École (actions pédagogiques, projet d'École, utilisation des moyens alloués, conditions d'intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration, hygiène et sécurité des locaux, utilisation des locaux hors temps scolaire ...)
- L'Organisation: Une réunion du conseil d'école par trimestre (invitations adressées au minimum 8 jours avant la date de réunion). Possibilité d'ajouter des points à l'ordre du jour (au minimum 48 h avant réunion).

### **2. Règlement intérieur, horaires des écoles**

Le règlement intérieur de l'école rappelle les principes fondamentaux du service public de l'éducation et en précise les modalités d'application dans l'école. Par exemple, il détermine les modalités d'application de l'obligation d'assiduité.

Les modifications au règlement intérieur adopté au conseil d'école du 22/03/2016 sont les suivantes :

- Les horaires du RPI changent, passage aux 4 jours et suppression des activités périscolaires.
- Un paragraphe sur la garderie a été ajouté
- La charte de la laïcité, la charte d'usage de l'internet à l'école et la charte d'information des parents sur le remplacement à l'école ont été annexées au présent règlement.

*Le nouveau règlement est adopté par vote à l'unanimité. Il sera distribué avec les annexes à chaque famille la semaine prochaine.*

Pour information, le présent règlement est déposé sur le site de l'école : <http://ecoledeverchocq.etab.ac-lille.fr/>

**Rappel** : 2 points importants

- **les parents doivent prévenir l'école de l'absence de leur enfant dès la première ½ journée même en maternelle.**
- **En application du plan Vigipirate, les portes sont fermées aux heures indiquées dans le règlement. (Horaires de classe)**

### **3. Sécurité**

**Incendie :**

Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a eu lieu le 29 septembre 2017.

**PPMS** : La "vigilance renforcée" continue de s'appliquer dans toutes les écoles du territoire. C'est pour ça que devant l'enceinte de l'école, Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect et de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

L'école doit être fermée et il faut pouvoir vérifier systématiquement l'identité des personnes étrangères à l'école. Chaque école doit vérifier l'efficacité de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

3 exercices de sécurité seront organisés dans l'année dont 1 exercice intrusion / attentat. Dans l'école, il a eu lieu le 10/10/2016. Le scénario choisi est : intrusion par l'entrée de l'école, il faut se cacher.

Les bilans ont été réalisés.

**Les améliorations à apporter :****A Verchocq :**

Il manque:

- D'une sonnette au portail. **INDISPENSABLE**
- Pour qu'on puisse avertir d'une intrusion depuis le bureau, il faudrait une alarme audible.

**A Rollez :**

Il faudrait un signal d'alarme qui résonne dans toute l'école (pour l'incendie).

**A Rumilly :**

RAS

**A Herly :**

RAS

**4. Organisation pédagogique****Effectifs du R.P.I**

- **A Rollez : 43 élèves :** 5 TPS – 14 PS – 13 MS – 11 GS (dont une scolarisée dans la classe de Mme Cléton )  
3 élèves de toute petite section en admissibilité (inscrits mais non encore scolarisés), la classe de Mme Cléton ayant un petit effectif (19 élèves), on peut proposer une rentrée en janvier pour ces 3 élèves qui n'étaient pas propres à la rentrée de novembre.
- **58 élèves en élémentaire :** 10 CP – 14 CE1 – 14 CE2 – 9 CM1 – 11 CM2

**Total : 101** élèves à ce jour. 2 élèves qui ont quitté l'école le 25/10 (déménagement) et 2 sont entrés le 12/10.

**Répartition dans les classes :**

Enseignant	Ecole	Classe
Mme CLETON Sylvie	Rollez	5 TPS – 14 PS 19 élèves +1 GS 2 rentrées en novembre
Mme LAVOGEZ Catherine	Rollez	13 MS – 11 GS      24 élèves (-1GS)
Mme LEFEBVRE Catherine	Verchocq	10 CP – 7 CE1      17 élèves
M. WIBAIL Sylvain	Herly	7 CE1- 14 CE2      21 élèves
Mme ADAMS Sophie	Rumilly	9 CM1-11 CM2      20 élèves

**Répartition des élèves par commune**

Avesnes : 4    Herly : 20    Rumilly : 23    Verchocq : 56

**Prévision d'effectifs pour la rentrée 2018 :**

**47 élèves en maternelle et 58 en élémentaire : 105 élèves**

*On s'oriente vers TPS/PS à 19 ; MS/GS à 28 ; CP/CE1 à 21 ; CE2/CM1 à 19 et CM1/CM2 à 18.*

*Mr Wibail pense qu'il serait plus judicieux de ne pas scinder le cycle 3. 23 CM1/CM2 et 35 élèves de cycle 2 à répartir.*

**5. Projet d'école, projet de circonscription (écoles numériques, innovantes et ruralité)****Axes prioritaires : Rappel des axes prioritaires de l'école**

- Développer l'accès à la culture des élèves en milieu rural.
- Enrichir le champ lexical et la culture littéraire des élèves en vue d'améliorer la production d'écrit.
- Développer l'éducation à la citoyenneté, favoriser l'autonomie.

## Des projets de classe mis en place à partir de ces 3 axes :

### **Ecole de Rollez**

Participation à la :

- Semaine du goût (9 au 14/10)
- La grande lessive « Ma vie vue d'ici », 2 journées : 1<sup>ère</sup> c'était le 19/10, les photos sont sur le site de l'école, la 2<sup>ème</sup> aura lieu le 12/03. Les œuvres des enfants sont accrochées comme du linge.
- Mots z'arts (expo prévue cette année en février à la médiathèque de Verchocq) : le défi est arrivé avant les vacances, 2 semaines pour le réaliser : « Cap de créer un rideau sonore qui doit évoquer une saison et qu'on peut traverser ! ». Les réalisations seront exposées en février à la médiathèque de Verchocq avec les autres productions des écoles de la circonscription.
- Journée du court métrage en décembre
- Semaine du jardinage (du 5 au 10/03)
- Semaine des maths (12 au 17/03)

### **Ecole de Rumilly**

- La semaine du goût : les parents ont apporté à l'école des plats autour des fruits et légumes (soupe potiron, salade de fruits, soupe aux orties), les enfants ont apprécié. Des photos sont sur le site de l'école.
- Mathador
- Concert JMF en avril
- Mots z'arts
- Beneluschool
- Projet utilisation de la médiathèque : Au 2<sup>ème</sup> trimestre, la classe de Mme Adams passerait 1 après-midi/ par quinzaine à l'école de Verchocq. Sa classe pourra profiter de la médiathèque et décroisonnera en EPS et en anglais avec la classe de Mme Lefebvre.

### **Ecole d' Herly**

- Mathador
- Concert JMF en avril
- Sortie au cirque (au mois d'avril)
- Beneluschool

### **Ecole de Verchocq**

Fréquentation encore cette année, de la **médiathèque** de **Verchocq** par les CP/CE1. 2X/mois

Mme Lefebvre remercie Mme Nempont pour sa disponibilité le jeudi après-midi pour les élèves de CP/CE1.

- *Projet sur l'arbre avec la maison du bois à Auchy les Hesdin : visite de la maison du bois, transport offert par maison du bois.*  
*Don d'un arbre (Hêtre cette année) à planter à la Ste Catherine et visite du bois de Mr Huguet prévu au printemps.*
- *Participation à un défi internet cycle 2 si l'école est équipée pendant l'année*
- *CLEA : travail avec une artiste plasticienne « Nikita Baud » en résidence sur le territoire de Montreuil. Une 1<sup>ère</sup> rencontre aura lieu début février afin d'envisager l'action future : création d'une affiche sur le village de Verchocq en rapport avec le projet « écoles numériques innovantes et ruralité ».*

*Le cycle 2 (Verchocq et Herly) est inscrit à une journée « Carfoot » en avril. Mme Adams accepte d'y participer aussi avec le cycle 3. Demande est faite auprès de Mr Peron de pouvoir disposer du stade d'Herly cette journée-là.*

*L'équipe pédagogique souhaiterait mettre en place une journée sport pour toute l'école (de la TPS au CM2) en juin ou en juillet. Jeux olympiques ou cross ?*

**Le site de l'école peut être consulté, il est enrichi régulièrement d'informations, de photos et de textes sur les différentes activités de classe.**

## **Projet de circonscription « Écoles numériques innovantes et ruralité »**

*Suite au projet **Classes mobiles** à l'école de Verchocq (prêt de matériel : 14 tablettes au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017), les enfants de CP/CE1 ont créé un diaporama sur le patrimoine de Verchocq (visible sur le site de l'école).*

*Au terme de ce projet toute la communauté éducative a perçu l'impact positif du numérique :*

- *Rompre l'isolement : rapprocher les lieux culturels et le village par le biais du numérique, inaccessibles en raison des coûts du transport pour une école en milieu rural.*
- *Enrichir et développer les communications*
- *Exercer sa citoyenneté : observer son environnement pour mieux le comprendre, être fier du lieu où on habite, créer du lien et favoriser l'entraide.*

*On rejoint les objectifs de notre projet d'école.*

*Notre RPI étant sous-équipée en matériel informatique, nous avons donc décidé de participer cette année au projet « Écoles numériques innovantes et ruralité » lancé par le ministère. Un dossier a été déposé pour l'école de Rumilly et de Verchocq, l'école d'Herly étant déjà équipée. Si nous sommes sélectionnés (le projet de circonscription) nous bénéficierons d'un accompagnement financier et d'un suivi au niveau local.*

*Des phases ultérieures de dépôt de dossier seront organisées en 2018, nous voudrions tout de suite discuter de la candidature de l'école de Rollez car pour chaque investissement il faut l'accord des 4 communes. A terme, il faudrait que toute l'école soit équipée de la maternelle au CM2. Les enseignantes désirent se renseigner et s'investir dès cette année afin de connaître ce qui peut être utilisé avec des maternels, elles participeraient au projet classes mobiles en maternelle en 2018/2019.*

*Messieurs les maires ne sont pas opposés au financement du projet mais ils souhaiteraient avoir un ordre d'idée de la dépense. Pour le prochain CE, il faudra fournir un devis.*

### **Evaluations CP**

*Les acquis des élèves entrant en CP ont été évalués en septembre à des fins diagnostiques, pour permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques à leur classe. Elles ont permis d'identifier les points forts et les difficultés potentielles de chaque élève et de mettre en place une réponse adaptée dès le début de l'année scolaire.*

#### **Les résultats dans la classe de CP**

##### **FRANÇAIS : 85,31%**

- moins de 33% : 0
- De 33 à 50 : 0
- De 50 à 66 : 4
- Plus de 66 % : 8

##### **MATHEMATIQUES : 81,73 %**

- moins de 33% : 0
- De 33 à 50 : 1
- De 50 à 66 : 2
- Plus de 66% : 9

*Mme Lefebvre a fait passer les évaluations à 2 élèves de CE1 qui ont obtenu des résultats très faibles. Un PPRE est mis en place pour eux et ils devraient être suivis par le RASED.*

### **Natation**

*Cette année, les élèves du CE1 au CM2 vont à la piscine de Lumbres tous les mardis après-midi pendant 11 semaines. Les CE1 de Mme Lefebvre sont pris en charge par Mr Wibail et Mme Adams afin de leur permettre de participer à cette activité.*

*L'équipe enseignante remercie les parents disponibles pour cette activité, la réglementation est très stricte et grâce à leur investissement aucune séance n'a été annulée.*

### **PIAS (projet individualisé d'accueil et de scolarisation)**

*Comme l'an dernier au projet d'école a été annexé le projet pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans : Une présentation a été faite aux parents des TPS et nouveaux PS en début d'année scolaire. Modification de l'organisation de la semaine par rapport au PIAS de 2016/2017.*

#### **Présentation du *Projet par Mme Cléton.***

Le PIAS s'inscrit dans le projet éducatif et pédagogique de l'Académie du Pas de Calais. Il concerne tous les enfants de moins de 3 ans scolarisés pour la 1<sup>ère</sup> fois en TPS ou PS. Il est adapté à chaque enfant. Le PIAS tient compte des motivations des parents concernant cette scolarisation. Il touche différents domaines : physiologique, socio-affectif, moteur et cognitif.

Les différents personnels intervenant auprès des enfants : la directrice, l'enseignante, les ATSEM et éventuellement l'AVS doivent en prendre connaissance. *Les parents présents ont reçu et signé le PIAS de leur enfant.*

### **Aide aux enfants en difficulté (RASED, PPRE, AVS, APC.....)**

Les différentes aides aux élèves en difficultés sont :

- **La différenciation** en classe
- **Les demandes d'intervention du RASED** pour 12 élèves. Le maître spécialisé du secteur (maître G) n'est pas encore intervenu dans notre école auprès des élèves signalés.
- **Les projets personnalisés** (PAI, PPS, PAI, PPRE, équipe éducative....) : Dans notre école 4 élèves bénéficient d'un PPS (élèves reconnus par la MDPH et qui peuvent bénéficier d'une compensation : AVS ou matériel adapté...), 1 PAI (soins pendant le temps scolaire). **2 AVS (accompagnement à la vie scolaire)** travaillent dans l'école (15h à Rollez et 9h à Herly), elles accompagnent les enfants porteurs de handicap (3 enfants concernés). Un nouvel élève arrivé au cours du mois d'octobre bénéficie aussi d'un accompagnement AVS mais l'AVS n'a pas encore été nommée, le dossier est en cours.
- **APC (activités pédagogiques complémentaires)** : Les APC permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

*Dans notre école, les enseignants peuvent utiliser ces horaires un moment de l'année pour travailler en groupe restreint sur une activité en rapport avec le projet d'école mais la plus grande partie de ce temps est utilisée pour aider les élèves en difficulté.*

#### **Horaires APC :**

Rollez :

- Mme Cléton : **le mardi de 17h00 à 17h40** pour un groupe d'élèves (MS).
- Mme Lavogez : **le lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 17h40** à Rollez en MS/GS

Rumilly : **Mardi et jeudi de 8h15 à 9h00.**

Herly : **Mardi et vendredi de 8h30 à 9h15.**

Verchocq :

- Mme Cléton **le lundi et jeudi de 17h05 à 17h40** 2 groupes de 2 élèves (CP et CE1)
- Mme Duhaut, **le mardi 8h30 à 9h00**, prend en charge un groupe de CP/CE1.

### **6. Coopératives scolaires**

**Présentation des comptes des coopératives scolaires au 07/11/2017**

Herly : 657,53 €    Rumilly : 967,45 €    Rollez : 1 697 €    Verchocq : 312,49€ (achat d'un ordinateur pour la classe)

**Activités au profit des coopératives :**

- Le bénéfice de la kermesse de juillet 2017 est de 1331,23€, ce qui fait 266,25€ / classe.
- Les calendriers du RPI sont mis en vente cette semaine, 4,5 €.

Les calendriers possèdent l'éphéméride agrafée. Le prix est plus élevé donc le calendrier est passé à 4€50.  
Relance avant de clore la vente.

- Les grilles pour les chocolats en avril (Mr Wibail)
- Photos de classe au 3<sup>ème</sup> trimestre. Un nouveau photographe doit être choisi car les parents ne semblaient pas satisfaits l'an passé.

#### **Actions envisagées par les parents (fête, marché de Noël...)**

- **Marché de Noël le samedi 16 décembre à la salle des fêtes d'Herly** après confirmation par Mr Peron de la disponibilité de la salle.  
*Comme l'an dernier, Arnaud, le fils de Mme Adams réalisera la nouvelle affiche du « Marché de Noël », nous l'en remercions.*
- **Fête et kermesse de fin d'année : samedi 30 juin à l'école de Verchocq**

#### **7. Noël des élèves :**

Tous les élèves de l'école se rendront au **cinéma à Fruges** la dernière semaine avant les vacances de Noël, le programme n'a pas encore été communiqué par Cinéligue (Mr Zaborowski à Fruges)

Les municipalités doivent verser **8€/ enfant**.

Mme Lefebvre a fait parvenir la liste et le nombre d'élèves pour chaque commune. Les municipalités pourront ainsi faire le nécessaire pour que cette subvention soit versée rapidement. Ceci pour ne pas gêner le fonctionnement de la coopérative de l'école de Verchocq.

Le goûter sera organisé dans chaque classe le **jeudi 21 ou vendredi 22 décembre** (selon la date du cinéma).

Le conseil remercie Mr Huguet qui offre le lait.

Nous achèterons les coquilles sûrement à la boulangerie de St Martin d'Hardinghem (prix beaucoup plus intéressant qu'à Rumilly)

#### **8. Garderie**

Les difficultés de communication et d'information du début d'année sont résolues. Les parents qui viendront inscrire leur enfant à l'école pourront cette année être renseignés sur les modalités de fonctionnement de la garderie (ce qui n'était pas le cas l'an dernier).

L'effectif est en progression : 4 à 6 enfants fréquentent régulièrement la garderie à Herly et à Rumilly.

Retour très positif des enfants et les nouveaux parents sont très satisfaits de l'existence de cette garderie, certains auraient dû inscrire leur enfant dans une autre école si elle n'avait pas été créée.

#### **9. Questions diverses :**

Les parents et Isabelle Petit (bus) ont souhaité ajouter des questions à l'ordre du jour du CE :

- **Les livres de prix** : l'interrogation de Mme Specque était de savoir si le fait de donner les livres de prix le 14 juillet était une continuité avec l'école. Les enseignants commandent les livres pour les communes d'Avesnes, Herly et Rumilly. Les enfants de Rumilly ont reçu des livres qui n'étaient pas vraiment adaptés à leur âge ou qu'ils avaient déjà eus les années précédentes.

*Mr Talleux explique qu'il reçoit le carton avec les livres mais qu'il ne sait pas à qui remettre tel ou tel livre, Mr Maréchal (directeur avant Mme Lefebvre) donnait les livres étiquetés. Mme Lefebvre pensait que Mr Talleux possédait la liste. C'est donc un malentendu, Mme Lefebvre fournira cette année la liste avec l'attribution des livres à chaque enfant de Rumilly.*

A Verchocq il a été décidé de ne plus remettre de prix aux enfants car ils ne venaient pas les chercher.

Les élèves du CE2 au CM2 ont reçu cette année un dictionnaire. A Verchocq personne n'est venu les chercher, Mr Leduc dit qu'il ne savait que le dictionnaire était disponible. *Une note sera distribuée prochainement par l'intermédiaire de l'école aux élèves concernés.*

**A partir de cette année scolaire**, suite à la suggestion de Mr Wibail approuvée par le CE du 24/03/2017, ce sont **les CE2 qui recevront chaque année un dictionnaire** et non plus les CM2.

- **Le transport scolaire**

Suite à quelques problèmes lors du transport scolaire, Isabelle Petit a voulu interpeller le CE. En effet le personnel accompagnant les enfants n'étant le même le matin et l'après-midi, les enfants n'étant pas tous autonomes, il est difficile pour ces agents accompagnateurs de pouvoir gérer les changements d'arrêt, les parents en retard, le soutien, etc...

Les maires rappellent leur responsabilité lors du transport scolaire et souhaitent que les parents signent une décharge en cas de changement dans le trajet.

Rappel aux parents : ils doivent être bien à l'heure à l'arrêt de bus et spécifier par écrit les changements de descente du bus. Les enfants de maternelle ne peuvent être remis qu'aux personnes autorisées.

Dès jeudi 9/11/2017, un **cahier de liaison** entre les différents accompagnateurs du bus sera mis en place pour noter les informations importantes et une **note** sera distribuée aux parents demandant une décharge en cas de changement d'arrêt et de rappeler à chacun sa responsabilité.

**Note** : « *Afin de ne pas compliquer l'organisation de l'encadrement du transport scolaire, le conseil d'école a décidé qu'une **décharge écrite** serait exigée aux parents qui souhaitent changer occasionnellement ou régulièrement le point d'arrêt pour la descente de l'autocar de leur(s) enfant(s).*

*Merci d'en tenir compte car les municipalités chargées de l'encadrement se déresponsabilisent en cas de non-respect de cette consigne. »*

Suite à la demande des parents le **menu de la restauration** est déposé sur le site (<http://ecoledeverchocq.etab.ac-lille.fr/>) au début de chaque période

- Chantal Lemaire, l'EVS (Emploi Vie Scolaire) était absente pour raison de santé, elle doit se faire opérer cette semaine et sera sûrement absente pour une longue période de rééducation. Son contrat s'arrête en août 2018 et ne sera pas renouvelée comme tous ceux des EVS en contrats aidés dans le Pas de Calais.

*La séance est levée à 20h00, elle est suivie du pot de l'amitié offert par la commune de Verchocq et la coopérative de l'école de Verchocq.*

Fait à Verchocq le 14/11/2017

La secrétaire de séance : Mme Masset Elissa-Belle

La rédactrice : Mme Lefebvre Catherine